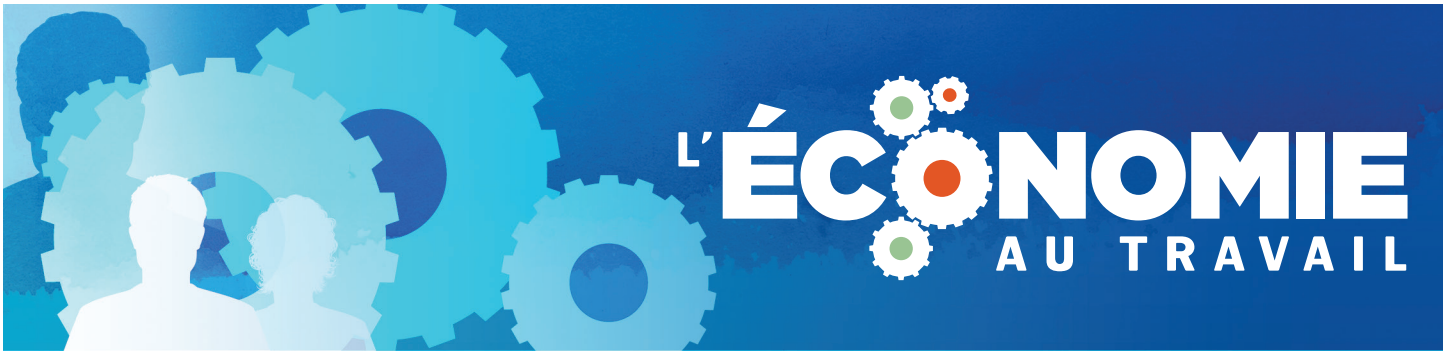


# Quel est l'impact du budget de 2025 pour le Canada?

Le 4 novembre, le gouvernement libéral a déposé son premier budget à la Chambre des communes. Le document de plus de 500 pages détaille le plan de Mark Carney pour soi-disant « bâtir un Canada fort » en cette période de profonde transformation politique et économique. Une lecture plus approfondie révèle plutôt un plan à courte vue, inadéquat et dangereux qui manque sa cible dans tous les domaines importants.

Peu après son élection, Mark Carney a annoncé que la grande majorité des ministères devraient réduire leurs dépenses de 15 % d'ici 2028-2029. Dans son budget, il trace la voie pour y parvenir : en abolissant quelque 40 000 emplois dans la fonction publique au cours des quatre prochaines années, et en réduisant les programmes et les paiements de transfert aux ministères. Ces compressions imposeront de nouvelles contraintes aux services publics essentiels.

Le budget ne prévoit aucune mesure ni aucun financement pour élargir des programmes comme l'assurance médicaments, le régime de soins dentaires ou les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il ne fait rien non plus pour corriger des lacunes évidentes en matière de financement et de politique dans les domaines de l'assurance-emploi, de la santé, des services éducatifs à la petite enfance et des soins de longue durée. De l'autre côté, il s'empresse de combler les demandes des lobbyistes du milieu des affaires. Le plan des libéraux en matière d'intelligence artificielle, de combustibles fossiles et de dépenses militaires profitera largement aux intérêts commerciaux des États-Unis.

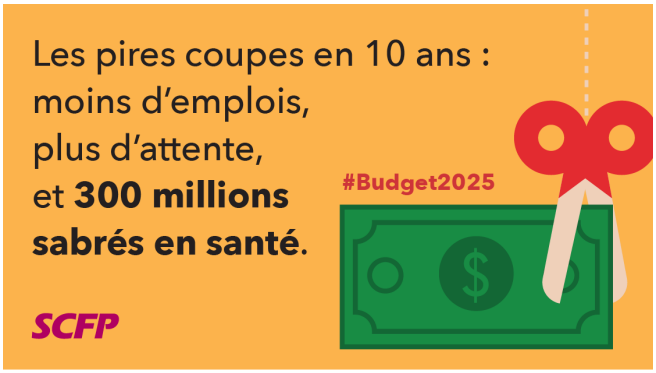


Mark Carney avait promis des changements transformateurs, mais son budget n'offre rien de plus que quelques remaniements et des demi-mesures.

Depuis sa campagne électorale, il rabâche son slogan : « Dépenser moins, investir plus. » Et son mot d'ordre se retrouve au cœur d'un nouveau processus budgétaire fédéral, le « Cadre de budgétisation des investissements en capital ». Ce nouveau cadre classe les dépenses publiques en deux catégories : les dépenses de fonctionnement et les investissements en capital.

Les dépenses de fonctionnement regroupent ce que la plupart des gens associent aux dépenses publiques : les transferts aux particuliers, le financement accordé aux provinces pour la santé et les programmes sociaux, ainsi que les coûts liés au fonctionnement du gouvernement et aux services publics, dont les salaires et avantages sociaux des fonctionnaires.

La deuxième catégorie, celle des investissements en capital, est un peu plus complexe. Au sens large, elle comprend toutes les dépenses ou initiatives gouvernementales destinées à accroître le capital national, c'est-à-dire les actifs tels que les routes, les ponts, les mines, les pipelines, la machinerie et les bâtiments, des usines aux hôpitaux : bref, tout investissement censé stimuler la croissance économique.

Dans le présent budget, sont aussi considérés comme des investissements en capital les allégements fiscaux qui visent à attirer les investissements privés, et d'autres mesures qui cherchent à rendre l'économie canadienne plus « compétitive », notamment en

Suite à la page 2

Suite de la page 1

affaiblissant notre stratégie climatique ou en misant sur l'intelligence artificielle.

Ainsi, selon le nouveau cadre de budgétisation des investissements en capital, les subventions accordées aux PDG du secteur des énergies fossiles, aux promoteurs immobiliers et à d'autres propriétaires de grandes entreprises constituent des investissements qui bénéficieront à long terme à l'ensemble de la population. Cette théorie ne tient toutefois pas la route.

Dans les semaines précédant le dépôt du budget, Mark Carney a promis que son gouvernement « équilibrerait son budget de fonctionnement d'ici trois ans » — une priorité qui cache un coût important, tel que nous l'avions exposé dans l'édition d'automne 2025 de *L'économie au travail*. Mark Carney prévoit donc « équilibrer le budget » en utilisant cette nouvelle approche en matière d'investissements en capital: réduire les dépenses de fonctionnement et augmenter les investissements en capital à coup de subventions aux milliardaires.

Le problème de ce plan, c'est qu'il sous-estime l'importance des dépenses de fonctionnement et surestime les retombées économiques des investissements en capital pour les travailleuses et travailleurs. En priorisant le développement des infrastructures et l'attraction d'investissements privés, le gouvernement réduit sa capacité à investir dans les travailleuses et travailleurs et la qualité des services publics. Par exemple, la nouvelle orientation budgétaire axée sur les investissements en capital pourrait permettre à une province de bâtir un nouvel hôpital en partenariat avec une société privée. Mais avec les coupes des dépenses de fonctionnement, elle pourrait ne pas disposer des fonds nécessaires pour doter l'hôpital en personnel.

Comme mentionné précédemment, le cadre de budgétisation proposé par les libéraux ne considère pas comme des investissements les fonds versés aux provinces par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que le budget de 2025 fasse la sourde oreille aux appels répétés pour soutenir le système de santé, les services sociaux et l'éducation en augmentant les paiements de transfert, qui ne suivent pas l'inflation ni la croissance démographique.

Finalement, ce qui frappe le plus dans le budget de Carney, c'est peut-être sa capacité à augmenter les dépenses publiques d'une manière qui déplait aux conservateurs, et ce, sans allouer de nouveaux fonds là où les familles en ont le plus besoin et tout en sabrant massivement les services publics.

## Déficits projetés dans le budget de 2025

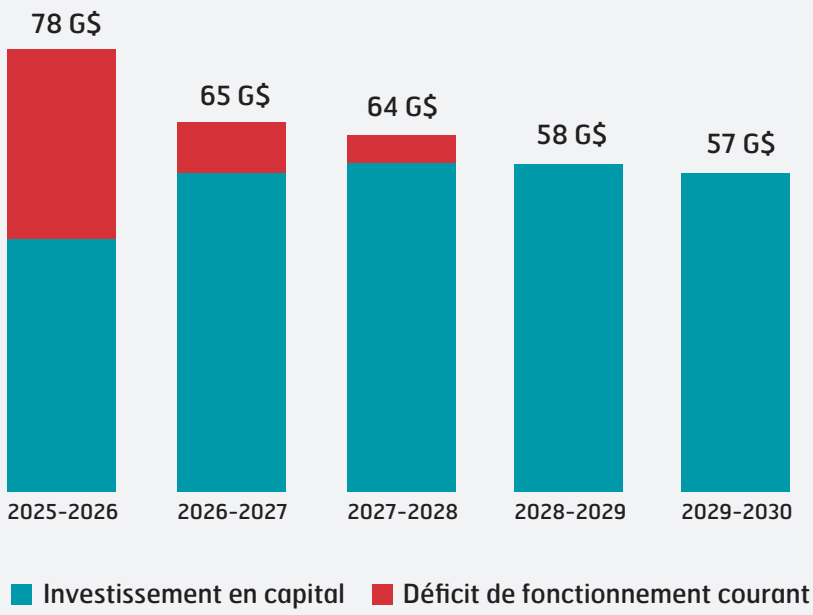


Source : Budget 2025 : Un Canada fort, page 11.

*L'Économie au travail* est publiée quatre fois par an par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs représentant(e)s de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à **scfp.ca/economie-au-travail**. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à **scfp.ca/abonnement**.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Zoë Abernethy. Marnie Thorp est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Valérie Ménard et Sami Slaouti. La mise en page a été réalisée par Méliza Fournier.

Veuillez communiquer par courriel (**zabernethy@cupe.ca**) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

SCFP Syndicat canadien de la fonction publique

# Mark Carney n'écoute pas les travailleuses et travailleurs : forçons-lui la main

Chaque nouvelle annonce du nouveau gouvernement libéral, et en particulier le budget de 2025, vous fait regretter les années de Justin Trudeau? Il est important de noter que les politiques progressistes qu'il a adoptées, comme toute mesure visant à renforcer les droits des travailleuses et travailleurs ou à promouvoir une société plus équitable, ne relèvent pas seulement de la bonne volonté du gouvernement. Des victoires comme la loi anti-briseurs de grève, l'assurance médicaments et le régime de soins dentaires sont le fruit des luttes acharnées menées par les syndicats et leurs alliés. En tant que travailleuses et travailleurs, nous ne devons jamais tenir pour acquis que les gouvernements veilleront à nos intérêts.

Comme la majorité des gens est informée des décisions du gouvernement par l'entremise des médias ou des réseaux sociaux, les luttes et la mobilisation ayant mené à l'adoption de politiques progressistes restent souvent dans l'ombre. C'est en partie parce que les gouvernements aiment s'attribuer le mérite des mesures progressistes, quelles qu'elles soient. Par exemple, dans son budget, Mark Carney se félicite de programmes déployés par le gouvernement Trudeau comme l'assurance médicaments, le régime de soins dentaires et le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Toutefois, compte-t-il augmenter leur financement ou élargir ces programmes essentiels pour qu'ils remplissent pleinement leur mission? Non.

Ces programmes ont certes été mis en place par le gouvernement libéral de Trudeau, mais uniquement grâce à l'influence du NPD. Cette influence n'est pas le fruit du hasard : elle découle d'années de militantisme et de mobilisation d'organisations de la société civile et du mouvement syndical, qui forment le cœur même du NPD.

La plupart des décisions du gouvernement sont influencées par différents groupes et organismes qui défendent leurs intérêts et poussent leurs priorités politiques, souvent au détriment du bien commun. Par exemple, Mark Carney a rencontré Goldy Hyder, le PDG du Conseil canadien des affaires, quelques jours à peine après son élection. Le Conseil canadien des affaires représente les PDG de 170 des plus grandes sociétés du pays. Son conseil d'administration est composé de milliardaires comme Galen Weston (anciennement à la tête de Loblaw), de PDG du secteur des énergies fossiles et de dirigeant(e)s des grandes banques .

Le Conseil canadien des affaires a joué un rôle majeur dans l'élaboration des politiques économiques dans les années 1980 et 1990, notamment en préconisant un programme favorable au milieu des affaires, qui influence encore aujourd'hui les priorités du gouvernement.  Avant les années 1980, la situation était différente : le mouvement syndical était davantage consulté dans l'élaboration des politiques industrielles et du travail. Ce rôle ne nous avait pas été offert : il avait été obtenu grâce au militantisme et à la vigueur du mouvement syndical.

Ce militantisme et cette vitalité connaissent actuellement un net regain. Depuis cinq ans, un nouveau sentiment d'urgence anime les membres du SCFP et

les syndicalistes partout au pays. Un exemple récent : la mobilisation massive de nos membres chez Air Canada qui ont refusé que le gouvernement bafoue leur droit à la négociation collective en invoquant l'article 107 du Code canadien du travail pour mettre un terme à leur grève.

Chaque jour, partout au pays, les membres du SCFP s'unissent et forcent les gouvernements à reconnaître leur pouvoir. Les sections locales du secteur municipal, comme le SCFP 830 en grève pendant plus de 100 jours à Charlottetown, Î.-P.-É., défendent les services d'eau potable. En éducation, les membres se battent d'un bout à l'autre du pays pour la qualité du réseau public. Notamment, en Saskatchewan, des sections locales se coordonnent pour mener des négociations sectorielles, tandis qu'en Alberta, d'autres ont tenu tête à la première ministre Danielle Smith. Les exemples abondent. Dans chaque secteur et partout au pays, les membres du SCFP font entendre leurs voix.

Il est indéniable que certains groupes, particulièrement ceux qui représentent les riches et puissants, ont un accès privilégié au gouvernement et aux élu(e)s. Mais ce n'est pas une raison pour se résigner!

**Mark Carney ne veut peut-être pas écouter les travailleuses et travailleurs, mais les 800 000 membres du SCFP ne lui laisseront pas d'autre choix.**

# ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

## L'inflation continue de peser sur les travailleuses et travailleurs

L'inflation a peut-être ralenti au Canada par rapport aux sommets atteints en 2022 et 2023, mais les gens ont encore du mal à faire face au coût de la vie. En septembre, le taux annuel d'inflation globale se situait à 2,1 %. Le prix du logement et des aliments a toutefois augmenté beaucoup plus vite, avec hausses moyennes de 4,8 % et de 4 % respectivement.

Selon une récente étude nationale menée par Nanos Research, une personne sur cinq a omis de payer une facture au cours de la dernière année afin de pouvoir acheter de la nourriture. Cette situation est quatre fois plus fréquente chez les jeunes de 18 à 34 ans (18 %) que chez les personnes de 55 ans et plus (4 %).

Dans l'Enquête sur la population active d'octobre 2025, Statistique Canada indique que plus d'une personne sur quatre (27,7 %) vit dans un ménage qui connaît des difficultés financières, c'est-à-dire qui peine à subvenir à ses besoins essentiels, comme se déplacer, s'alimenter et s'habiller. Bien que ce pourcentage demeure beaucoup trop élevé, il est en baisse depuis le sommet de 35,5 % atteint en 2022. Les locataires étaient plus susceptibles de connaître des difficultés financières (37 %) que les personnes vivant dans un logement dont elles ou un(e) membre de leur ménage sont propriétaires (23,6 %). Ces taux restent préoccupants et n'ont connu qu'une légère baisse, alors que le coût du logement et des aliments continue d'augmenter.

La composition du ménage et le fait d'avoir un emploi ont aussi un impact important sur le risque de difficultés financières. En octobre, Statistique Canada rapportait que les couples avec des enfants étaient plus nombreux à connaître des difficultés financières (32,4 %) que ceux sans enfants (25,3 %). Ce pourcentage est encore plus élevé chez les familles monoparentales (46,8 %). En outre, les personnes vivant dans un ménage comptant au moins une personne au chômage étaient beaucoup plus nombreuses à avoir du mal à subvenir à leurs besoins financiers (46,1 %) que celles vivant dans des ménages où personne n'était au chômage (25,8 %).

Même si ces taux sont en baisse, ils démontrent que beaucoup trop de personnes au Canada ont encore du mal à joindre les deux bouts. Le gouvernement doit de toute urgence mettre en œuvre des mesures concrètes pour s'attaquer à l'insécurité économique qui touche encore un trop grand nombre de ménages au pays. Le budget de 2025 passe à côté des besoins réels des Canadien(ne)s. Au lieu de favoriser les grandes entreprises et d'accorder des allégements fiscaux, les libéraux devraient élargir des programmes comme l'assurance médicaments, le régime de soins dentaires et les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à 10 dollars par jour.

**Proportion de Canadien(ne)s de 25 à 54 ans vivant dans un ménage éprouvant des difficultés financières, selon certains types de familles**

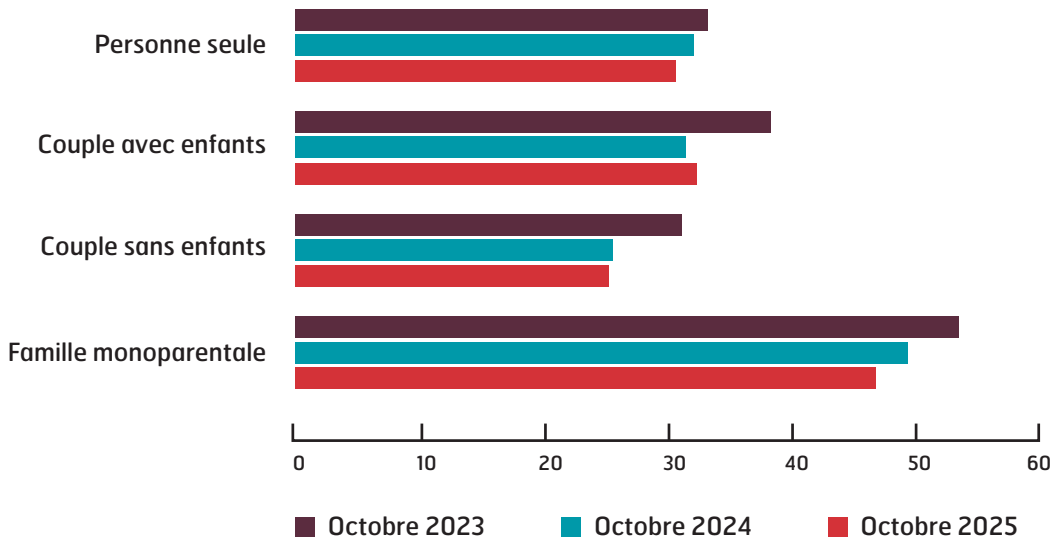


Source : Indicateurs sur le marché du travail (5375), totalisation personnalisée.